Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20261116-DEL202683-DE

DELIBERATION N° 2026-83

OBJET : Lancement de la procédure de reprise de concessions abandonnées dans le cimetière

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un état des lieux a été effectué dans le cimetière communal.
Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'étaient plus entretenues par les familles.
Il est rappelé que les familles ont l'obligation d'entretenir leurs concessions. Dans la négative et dans le respect de la procédure en vigueur, la reprise de la concession sera engagée après s'être assuré d'un certain nombre de conditions.

La première phase de cette procédure consistera en l'établissement d'un procès-verbal de constat d'abandon.
Ce procès-verbal sera affiché à la porte du cimetière et à la mairie.

- Des panneaux seront posés sur les concessions susceptibles d'être reprises, sachant que la reprise d'une concession ne peut être prononcée qu'après qu'un second procès-verbal d'abandon ait constaté la persistance de l'état d'abandon, à l'issue du délai, prévu à l'article L.2223-17 du code général des collectivités territoriales, qui suit les formalités de publicité.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide:

D'AUTORISER Monsieur Le Maire à engager la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon, réglementée aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 du Code général des collectivités territoriales.

DE DIRE que la présente délibération sera portée au registre des délibérations de la commune.

POUR EXTRAIT CONFORME
GRAND FOUGERAY, le 16 NOVEMBRE 2026

LE MAIRE
Norbert JANVIER



Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20261116-DEL202683-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2026

SEANCE DU : 16 novembre 2026
CONVOCATION DU : 12 novembre 2026
DATE DE TRANSMISSION AUX CONSEILLERS : 12 novembre 2026
DATE D'AFFICHAGE EN MAIRIE : 12 novembre 2026

SOUS LA PRESIDENCE DE : Norbert JANVIER, Maire

Nombre de conseillers : 23
* en exercice : 23
* présents : 23
* absent(s) : 0 (dont 0 procuration(s))

L'an deux mil vingt-six, le seize novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grand-Fougeray, se sont réunis à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 et L. 2122-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de M Norbert JANVIER,

MEMBRES PRESENTS :
M Norbert JANVIER, Mme Karine MONTCHATON, M Bernard PLANTARD, Mme Marie Anne BIORET ALEXANDRE, M David CHAUVIN, Mme Laura BRUNEAU, M Philippe SANTERRE, Mme Ludivine BOUJU, M Loïc LEMAU, Mme Lucie MOREAU, M Guillaume MARTIN, Mme Yasmina PROVOST, M Frédéric GERNIGON, Mme Morgane JOUNY, M Gwénaël GICQUEL, Mme Alysée VILLETTE, M Romain GEFFRIAUD Mme Sylvie GERNIGON, M Michel LAMPRIER, Mme Cathy GUILLOIS, M Christophe PLOTEAU, Mme Carole GUIBERT, M Mikael GICQUEL - FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

MEMBRES EXCUSÉS ET REPRESENTES :
Néant

MEMBRES EXCUSÉS :
Néant

MEMBRES ABSENTS :
Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Lucie MOREAU, **à l'unanimité** .

Approbation du compte-rendu de séance en date du 12/10/2026, **à la majorité des suffrages exprimés** (19 pour, 3 abstentions et 1 contre)

DÉCISIONS DU MAIRE:
Décision 2026- 03 du 28 octobre 2026 : Budget Principal :
Virement de crédit de 1 000,00 € du compte 66111 « Intérêts réglés » à l'échéance au compte 673 « Titres annulés sur exercice antérieurs »